



FICHE DE POSTE

Chargé(e) de mission inondation – H/F

CONTEXTE LOCAL

Le SYMAR Val d'Ariège est un Syndicat Mixte qui couvre une partie du bassin versant de l'Ariège (2 300 km²) sur 2 départements (31 et 09), avec 7 intercommunalités adhérentes.

Il a été créé en 2017 et est issu de la fusion de trois syndicats de rivières déjà présents sur le bassin versant de la rivière Ariège.

Le SYMAR Val d'Ariège travaille en relation étroite avec les autres partenaires du bassin (collectivités locales, Agence de l'eau, Départements 09 et 31, Région Occitanie, Services de l'Etat, DREAL, SMEAG, SCOT, Fédérations de Pêche, OFB, ANA-CEN, MIGADO, etc.)

Dans l'exercice de la compétence GEMAPI (Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), le SYMAR Val d'Ariège suit un plan pluriannuel de gestion des cours d'eau (PPG). Ce programme ambitieux en faveur de l'amélioration de l'état écologique et global des cours d'eau du bassin versant de l'Ariège, dans un souci de gestion durable et intégrée, intègre également la mise en place progressive d'une politique de prévention des inondations.

Le SYMAR Val d'Ariège a récupéré **la gestion de 5 digues classées**, dont le processus de régularisation en systèmes d'endiguements est en cours.

Il s'agit aujourd'hui de poursuivre **la définition d'une stratégie de territoire** pour la prévention des inondations, dans le cadre de la compétence GEMAPI.

MISSIONS DU POSTE :

Au regard des éléments exposés ci-dessus, les missions qui seront confiées au chargé de mission seront les suivantes :

Activité 1 : Gestion administrative

- ◆ Saisie des courriers en lien avec les travaux ou les actions du PPG
- ◆ Rédaction de compte-rendus et de documents liés au comité syndical
- ◆ Participation à l'élaboration du rapport annuel d'activité

Activité 2 : Missions techniques

- ◆ Mener une importante phase de concertation sur la thématique avec les :
 - ✓ collectivités membres du syndicat
 - ✓ partenaires techniques et financiers (DREAL, DDT, Conseils Départementaux, Région, Agence de l'Eau, etc..).

- ◆ Gérer les ouvrages de protections contre les inondations :
 - ✓ Réaliser et suivre les études techniques et réglementaires des ouvrages sous la responsabilité du syndicat (ex : digues) ;
 - ✓ Planifier et organiser les réunions et actions réglementaires pour les ouvrages de protection hydraulique sous compétence GEMAPI ;
 - ✓ Suivre des travaux de confortement éventuels sur les ouvrages de protection ;

- ◆ Suivre et animer l'étude de définition des systèmes d'endiguement en vue d'élaborer un programme pluriannuel des études et travaux à réaliser au regard des besoins du territoire pour la mise en œuvre de la compétence GEMAPI.

- ◆ Suivre l'instruction de la demande de Programme d'Etude Préalable dans l'attente d'un recrutement d'animation à venir.

- ◆ Apporter un appui technique aux communes et intercommunalités du bassin versant.

- ◆ Mettre en œuvre le Plan Pluriannuel de Gestion pour la partie prévention et gestion des inondations (Axe 3), notamment :
 - ✓ Etudier et organiser la mise en place de dispositifs locaux de surveillance hydrologique et d'alerte.
 - ✓ Effectuer des retours d'expériences post-crue permettant de garder en mémoire l'ampleur des évènements.
 - ✓ Contribuer à l'avancement des projets en interne, par un appui technique sur les actions du PPG (hydrologie, hydromorphologie, hydraulique...).
 - ✓ Piloter et animer des actions de prévention et de protection contre les inondations que ce soit de la sensibilisation, des études ou des travaux.

Activité 3 : Animation, sensibilisation, formation

- ◆ Animation sur différents projets issus du PPG,
- ◆ Communication et négociation avec les partenaires pour la mise en œuvre de divers projets partagés,
- ◆ Sensibilisation et (in)formation de publics divers,
- ◆ Encadrement de stagiaires.

PROFIL RECHERCHÉ :

Formation et expérience requises :

- ◆ Bac +4 ou +5, avec une formation dans les domaines prioritaires de l'ingénierie hydraulique fluviale, hydromorphologie et de la gestion du risque d'inondation ou, à défaut, dans le domaine plus large des sciences de l'eau.
- ◆ 3 ans d'expérience minimum dans des missions semblables.

Compétences et savoir-être requis :

◆ **Savoirs de base :**

- ✓ Maîtrise des outils informatiques, bureautiques et de cartographie SIG,
- ✓ Connaissance du cadre réglementaire et du fonctionnement des collectivités et établissements publics ;
- ✓ Ecoute, diplomatie, rigueur, sens du travail en équipe, des responsabilités,
- ✓ Forte capacité d'adaptation, de polyvalence et d'autonomie, mais aussi de travail partenarial, capacité à être force de proposition ;
- ✓ Bonne capacité de synthèse et rédactionnelle, conduite de réunion ;
- ✓ Maîtrise de la langue française, aisance et qualité rédactionnelle

◆ **Savoir-faire professionnels et techniques :**

- ✓ Connaissance affirmée en hydrologie-hydraulique fluviale, géotechnique. La modélisation hydraulique et hydrologique est un plus.
- ✓ Connaissance de la réglementation « eau et risques d'inondation », notamment :
 - ✦ les implications du décret « Dignes » de 2015 ;
 - ✦ la loi sur l'eau ;
- ✓ Montage de dossiers de type loi sur l'eau, de déclaration d'intérêt général ;
- ✓ Analyses de type « coût – bénéfice » et analyse multicritères (ACB et AMC) ;
- ✓ Connaissance souhaitée en écologie des milieux aquatiques continentaux et outils de planification, de gestion de projet.
- ✓ Connaissance de la commande publique (rédaction de cahier des charges et autres pièces administratives) ;
- ✓ Expériences demandées en maîtrise d'œuvre de travaux en rivière, génie civil en lien avec les ouvrages de protection hydraulique ou travaux publics, plus globalement en marchés publics de travaux ;
- ✓ Connaissances souhaitées sur le pilotage, l'animation des démarches de type PAPI, contrat de rivière, SAGE ou équivalent ;
- ✓ Permis B indispensable.

◆ **Savoir-être :**

- ✓ Intérêt pour l'environnement et le service public
- ✓ Sens du service public et la relation avec les administrés (politesse, courtoisie)
- ✓ Relation avec les élus

- ✓ Posture
- ✓ Respect de la confidentialité,
- ✓ Sens du relationnel et de la négociation, adaptabilité et capacité à mener à bien un projet,
- ✓ Polyvalence et capacité d'adaptation,
- ✓ Disponibilité en soirées pour les réunions et les week-ends en cas d'évènements climatiques majeurs ou de manifestations et expositions.

Positionnement hiérarchique et relations fonctionnelles :

- ◆ Poste placé sous l'autorité de la Directrice et du Président ;
- ◆ Pas de responsabilité hiérarchique ;
- ◆ Relations soutenues de travail avec l'ensemble de l'équipe du Syndicat, avec les représentants des collectivités adhérentes, locales et institutions publiques ;
- ◆ Relations avec les acteurs socio-économiques de la vallée.

Statut salarial et Rémunération :

- ◆ Type de Contrat : titulaire de la fonction publique territoriale ou CDD de droit public de 3 ans, renouvelable 1 fois.
- ◆ Catégorie : Ingénieur Territorial suivant expérience et niveau d'études.
- ◆ Rémunération : selon grille indiciaire du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux + régime indemnitaire (RIFSEEP).
- ◆ Action sociale : adhésion au CNAS, participation de l'employeur à la mutuelle et à la prévoyance.
- ◆ Résidences de travail : Arignac (09400), puis regroupement de l'équipe à Foix (09000) fin 2022.
- ◆ Déplacements à prévoir pour réunions extérieures (partenaires, services des collectivités...) et contrôle-suivi de chantiers, surveillance et relevés d'informations sur le terrain.
- ◆ Réunions en soirée et animations possibles certains week-ends.
- ◆ Travail sur écran et possibilité de travail isolé.
- ◆ Temps de travail : 1607h / an.

CANDIDATURE :

Adresser votre candidature par voie postale ou électronique (lettre de motivation et curriculum vitae) au plus tard le mercredi 5 janvier 2022, à l'adresse suivante :

M. le Président du SYMAR Val d'Ariège
1, place de la mairie 09400 ARIGNAC
ou par courriel à : symarvalariege@orange.fr

Calendrier de recrutement :

- ◆ Date limite d'envoi des candidatures le **dimanche 23 janvier 2022** compris.
- ◆ Commission de recrutement le **mardi 1^{er} mars 2022**.
- ◆ Date d'embauche prévisionnelle : mars-avril 2022.